ORDRES GÉNÉRAUX.

N° 1.

Les ordres et instructions de la ligne du nord seront adressés à M. Alphonse Guillot, chef-major de la place, à la Lanterne.

Le chef-major général, B. Augustin commandant de la place, et le brigadier-général E. L. Fleury, commandant la première brigade, sont chargés de l'exécution du présent ordre, dans leurs commandements respectifs, et en informent prêts à en rendre compte (chef-major général).

Ces ordres seront lus à la troupe, commandant des corps, et affichés dans les corps-de-garde.

Le chef-major général, B. Augustin.

Approuvé : Le général en chef, D. Augustin commandant de la place, chef de brigade, brigadier-général E. L. Fleury, commandant la première brigade, sont chargés de l'exécution du présent ordre, dans leurs commandements respectifs, et en informent prêts à en rendre compte (chef-major général).

Ces ordres seront lus à la troupe, commandant des corps, et affichés dans les corps-de-garde.

Le chef-major général, B. Augustin.

Approuvé : Le général en chef, D. Augustin.

Vu : Le commandant de la place, E. Fleury.

Vu : Le commandant de la Lanterne, VICTOR WILTZ.

Vu : Le chef-major, A. Guillot.

QUARTIER GÉNÉRAL

LÉGION DE LA LOUISIANE.

N° 1. Orléans, le 27 décembre 1847.

(Ordre général N° 12.)

CONSÉQUEMMENT à l'ordre général du Quartier-Général, en date du 25 du courant, John L. Lewis, colonel de la Légion de la Louisiane, prend le commandement de la Légion, en qualité de colonel commandant.

Le lieutenant-colonel Arthur Hamilton, le major Alexander Mouton, le capitaine Alexander Mouton, adjoint, le lieutenant Alexander Mouton, adjoint, le lieutenant Alexander Mouton, adjoint, le lieutenant